



## **CONCILIATION ÉTUDES-FAMILLE ET TRAVAIL-FAMILLE EN SCIENCES ET EN GÉNIE**

Un guide pour l'organisation d'ateliers d'information et pour la proposition de mesures à l'université et sur le marché de l'emploi



Avec la participation de

# **CONCILIATION ÉTUDES-FAMILLE ET TRAVAIL-FAMILLE EN SCIENCES ET EN GÉNIE**

Un guide pour l'organisation d'ateliers d'information et pour la proposition de mesures à l'université et sur le marché de l'emploi

## **Ayant contribué à la rédaction du rapport :**

Nolwenn Crozet, auxiliaire de recherche en psychologie

Joëlle Pelletier-Nolet, professionnelle de recherche en communication

Myriam Guindon, auxiliaire de recherche en sciences

Eve Langelier, professeure titulaire au Département de génie mécanique de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire pour les femmes en sciences et en génie

Octobre 2019

© Chaire pour les femmes en sciences et en génie

## Table des matières

1. Mise en contexte .....	3
2. Présentation du contenu .....	3
3. Pourquoi faut-il parler de conciliation études-famille et travail-famille en SG? .....	3
4. Défis de la conciliation études-famille.....	4
5. Défis de la conciliation travail-famille.....	7
6. Facteurs de persévérance des parents.....	9
7. Ressources existantes .....	10
7.1 Appui à la réussite.....	10
7.2 Aide financière pendant les études .....	11
7.3 Mesures des gouvernements .....	12
7.4 Mesures des milieux de travail .....	13
7.5 Organismes communautaires.....	13
8. Mesures demandées par les parents étudiant à l'université .....	14
9. Mesures demandées par les parents dans leur milieu de travail.....	17
10. Recommandations aux parents .....	18
11. Recommandations aux étudiants et étudiantes.....	19
12. Conclusion.....	20
Références .....	22
Annexe I : Organisation de l'atelier .....	27
Annexe II : Rapport 5 à 7 Conciliation études-travail-famille.....	30
Annexe III : Questions aux panélistes .....	33
Annexe IV : Formulaire de commentaires .....	34
Annexe V : Formulaire de participation.....	35
Annexe VI : Prospectus sur les mesures gouvernementales .....	36

## 1. Mise en contexte

La Chaire pour les femmes en sciences et en génie (CFSG) a créé un atelier sur la conciliation études-famille et travail-famille dans les domaines des sciences et du génie (SG). Son objectif principal est de faire en sorte que l'articulation études-famille et travail-famille ne soit plus un frein à la présence des femmes en SG, que ce soit aux études ou sur le marché du travail. Une première édition de type « 5 à 7 » de l'atelier a été organisée en mai 2018 par la CFSG à l'Université de Sherbrooke. Un rapport a ensuite été produit (annexe 1). La popularité de cet atelier a encouragé l'équipe de la CFSG à le rendre accessible aux institutions québécoises. Les écoles, les facultés, les départements et les associations étudiantes en SG qui voudront organiser l'atelier pourront ajuster le contenu selon leurs réalités ainsi que l'offrir aux étudiants et aux étudiantes grâce à ce guide et au PowerPoint qui l'accompagne.

## 2. Présentation du contenu

Le présent document vise à faire un tour de la problématique de conciliation études-famille et travail-famille. Pour ce faire, il s'intéresse d'abord à la pertinence de porter un intérêt à ce sujet dans le domaine des sciences et du génie. Ensuite, il présente les divers défis auxquels les personnes impliquées peuvent faire face et les raisons qui les poussent à persévérer malgré ceux-ci. Les ressources existantes sont par la suite présentées dans le but de rassembler les éléments facilitateurs de cette harmonisation pour les mettre en lumière. Puis, la présentation des mesures demandées par les parents vise à sensibiliser ainsi qu'à inspirer les établissements universitaires et les organisations publiques et privées. Dans un autre ordre d'idées, des recommandations pouvant faciliter l'équilibre études-famille et travail-famille sont émises à titre informatif. Enfin, un plan général de formation est proposé dans le but de faciliter la création d'une activité de type atelier auprès des étudiants et étudiantes.



## 3. Pourquoi faut-il parler de conciliation études-famille et travail-famille en SG?

La conciliation études-famille constitue une réalité en augmentation dans les établissements d'études supérieures au Québec. En effet, l'enquête ICOPE (Indicateurs de conditions de poursuite des études) menée auprès des dix établissements universitaires du réseau de l'Université du Québec révèle que les parents aux études représentaient 20 % des étudiants et des étudiantes en 2011 et 22 % en 2016 et (Bonin & Girard, 2019). Certains facteurs comme la hausse des exigences scolaires ainsi que la valorisation de l'apprentissage continu joueraient sur cette augmentation, car ils entraîneraient souvent un retour aux études ou un allongement de ces dernières (Julien,

2014). Cela dit, les institutions essaient tant bien que mal d'offrir le soutien nécessaire dans le but de favoriser la réussite des membres concernés au sein de la communauté étudiante, mais ce n'est pas toujours simple (CAPRES, 2012). De plus, la conciliation ne se termine pas au moment où prennent fin les études. En effet, puisque les étudiants et étudiantes d'aujourd'hui sont la main-d'œuvre ainsi que les employeurs de demain, la conciliation touche aussi le monde du travail. Ainsi, dans l'objectif de faciliter l'insertion et l'inclusion de plus en plus de femmes dans les domaines des sciences et du génie, traiter de l'articulation études-famille et travail-famille permet d'accompagner les étudiantes ainsi que les travailleuses concernées pour qu'elles puissent persévérer, réussir et performer.



#### 4. Défis de la conciliation études-famille

La gestion conjointe des études et de la famille comporte son lot de défis qui peuvent être expérimentés de manières différentes par chaque parent. Le fait d'avoir un ou plusieurs enfants constitue en soi un défi pour la poursuite ou le commencement d'études postsecondaires. En effet, en Ontario par exemple, Lero, Smit Quosai et van Rhijn (2007) ont observé que « la présence d'enfants avait un impact négatif sur l'engagement dans les programmes au collège et à l'université chez les personnes entre 16 et 59 ans » [traduction libre] (p. 5). D'autres défis peuvent affecter différents aspects des études :

- **La durée** : au Québec et en Ontario, les parents opteraient souvent pour des études à temps partiel, pour un allègement de session ou encore interrompraient leur parcours scolaire momentanément, ce qui rallonge leur cursus (Julien & Gosselin, 2015; Lero, Smit Quosai & van Rhijn, 2007).
- **Le temps** : plus de la moitié des parents aux études considèreraient que le temps passé en famille manque et que le temps consacré aux études est insuffisant (Corbeil, Descarries, Guernier, & Gariépy, 2011). Plusieurs d'entre eux considèreraient aussi qu'il leur reste peu de temps ou d'énergie pour les loisirs (CUSPC & Dean of Students Office, 2010). De plus, la qualité des résultats scolaires serait affectée de manière non négligeable par le temps dont les parents disposent pour leurs études. Parmi les parents qui estiment manquer de temps pour leurs études, une minorité (48,7 %) se considère satisfaite de ses résultats scolaires. Ainsi; « le facteur temps apparaît en tel cas avoir une incidence non négligeable sur la façon dont tant les mères que les pères étudiants vont vivre leur passage à l'université » (Corbeil et al. 2011, p.13). En effet, au sein de l'étude de Corbeil et al. (2011), seulement 37,9 % des mères et 53,1 % des pères disent profiter de leur allée à l'université.
- **La persévérance** : comparativement aux élèves au secondaire professionnel ayant des enfants (7 %), les parents qui étudient au cégep et à l'université sont plus

- nombreux (10 %) à avoir abandonné temporairement leur programme d'études en raison de leurs obligations familiales (Desrochers & Legendre, 2004).
- **La réussite** : certains observeraient une baisse de leur niveau de réussite. Toutefois, les effets négatifs sur la réussite occupent une proportion moins importante que ceux sur la durée des études (Julien, 2014).
  - **Le type d'études** : selon l'étude québécoise de Corbeil et al., (2011), « la majorité des parents-étudiants (73,9 %) sont inscrits au premier cycle » (p. 12). Aussi, ils auraient tendance à adopter des programmes de courte durée (p. ex., microprogrammes et certificats) qui ne mènent pas à l'obtention d'un grade (Julien & Gosselin, 2015).
  - **L'emploi** : occuper ou non un emploi influencerait le choix du régime d'études et donc la durée des études. Les pères et les mères n'ayant pas d'emploi ont tendance à s'inscrire aux études à temps plein (76,4 %) comparativement à ceux et celles ayant un emploi qui se dirigent plutôt vers des études à temps partiel (54,6 %; Corbeil et al., 2011). De plus, la majorité des parents qui étudient à temps complet (67 %) dans l'étude de Corbeil et al., (2011) considèreraient vivre une précarité financière, comparativement à 39,4 % des parents étudiant à temps partiel.
  - **L'endettement** : les étudiants et étudiantes qui sont dans une situation d'endettement seraient 1,6 fois plus nombreux à constater que leur performance scolaire est affectée négativement par leur travail et 1,7 fois plus nombreux à affirmer qu'un allongement des études est engendré par celui-ci (Bouchard, 2014). Selon Corbeil et al. (2011), plus de la moitié des parents étudiant à l'université sondés dans leur étude (55,8 %) expérimenteraient une grande ou très grande précarité financière.
  - **Les responsabilités** : la recherche de Julien et Gosselin (2015) stipule qu'une partie importante des parents aux études trouveraient difficile de concilier leurs études avec leurs diverses responsabilités. De plus, il semblerait que le partage des tâches dans les familles articulant études et famille reste très proche de la division genrée connue dans les couples articulant travail et famille. En effet, les femmes passent généralement plus de temps à s'occuper des responsabilités familiales que les hommes (Corbeil et al., 2011).
  - **Le stress** : une détresse émotionnelle profonde serait couramment causée par l'isolement sociale, la solitude et l'angoisse qu'entraînent les défis de la conciliation études-famille (CUSPC & Dean of Students Office, 2010). Parmi les facteurs qui généreraient le plus de stress, on retrouve (en ordre d'importance) : la diminution de la vie sociale, les cours, les travaux et les évaluations, le temps restreint, la planification du budget, la réponse aux besoins du ou des enfants, la fréquentation du milieu universitaire où l'excellence et la performance sont prônées, la situation de parents aux études et la compétition entre étudiants et étudiantes (Goudreau, 1996). D'autres études rapportent aussi des facteurs de stress d'ordre

- académique (p. ex., études prolongées et manque d'accommodations), émotionnel (p. ex : isolation, solitude, stigmatisation sociale et scolaire), financier (p. ex., dépenses supplémentaires et revenu faible) ainsi qu'en lien avec le temps (p. ex., épuisement et stress ainsi qu'un manque de temps pour soi; CUSP & Dean of Students Office, 2010).
- **Les ressources** : les horaires universitaires peuvent varier et impliquent parfois des cours ou des rencontres de groupe en dehors des heures de travail standards, c'est-à-dire aussi en dehors des heures de garderies, des CPE et des écoles (Simard, s.d.). De plus, les établissements peuvent rarement garder les enfants en soirée (CUSPC & Dean of Students Office, 2010). Cette réalité signifie que certaines familles monoparentales doivent payer une gardienne ou un gardien de soir en plus de déboursier pour la garderie en journée (APÉtUL, 2010). Des parents rapportent devoir, dans certaines situations, manquer des cours ou des examens ainsi que remettre des travaux en retard ou même abandonner des cours ou leurs études, car il n'y aurait pas suffisamment de ressources flexibles et abordables pour les aider à s'occuper de leurs enfants pendant qu'ils sont à l'université (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
  - **La discrimination** : les étudiantes aux cycles supérieurs font parfois face à des « exigences » discriminatoires concernant le désir d'avoir un enfant. En effet, P<sup>re</sup> Langelier, titulaire de la CFSG, dénonçait à la fin de l'année 2017 une pratique illicite de la part de certaines personnes en position d'autorité en recherche. Cette pratique constituait à faire signer un contrat à une étudiante stipulant qu'elle ne tomberait pas enceinte pendant ses travaux de recherche. Une version similaire précisait que l'étudiant, quant à lui, ne bénéficierait pas de son congé de paternité. (Pion, 2017). Bien qu'illégale, cette pratique pourrait décourager plusieurs femmes à continuer leur parcours dans le domaine des sciences et du génie.
  - **L'intersectionnalité** : plusieurs immigrants et immigrantes retournent aux études à la suite de leur arrivée au Canada, car leur formation ainsi que leurs expériences ne seraient pas toujours reconnues. Donc, en plus de se familiariser avec sa nouvelle culture, l'individu doit aussi s'adapter au nouveau système de formation et à son contexte. Ainsi, « les étudiants immigrants qui assument des responsabilités familiales doivent [...] relever des défis supplémentaires » (Chase, 2013, Site internet).

Le constat général à propos de l'articulation études-famille est qu'il s'agit d'une source d'épuisement et de stress pour les étudiants et les étudiantes. C'est pourquoi l'implantation de mesures pour faciliter cette harmonisation permettrait aux parents de réussir et de persévérer dans leurs études.



## 5. Défis de la conciliation travail-famille

Les défis de conciliation peuvent se perpétuer même au-delà des études, lorsque les personnes entrent sur le marché du travail. Selon le document de l'Institut de la statistique du Québec rédigé par Lavoie (2016), « un parent sur cinq environ (20 %) vit un niveau de conflit emploi-famille considéré comme élevé » (p. 9). Cette nouvelle réalité apporte donc elle aussi toutes sortes de défis sur les plans familial et professionnel :

- **La santé mentale et physique** : la santé mentale et physique peut être affectée par la difficulté de gérer harmonieusement la vie professionnelle et la vie familiale (Lavoie, 2016). De plus, il serait plus probable que les personnes ayant des difficultés de conciliation travail-famille vivent de l'épuisement professionnel ainsi que de la dépression (Allen, Herst, Bruck & Sutton, 2000).
- **L'insatisfaction** : un conflit entre ces deux sphères risque de créer un sentiment d'insatisfaction familiale, conjugale ou envers l'emploi ainsi qu'une réduction du temps alloué à la sphère sociale (p. ex., les sorties et activités entre amis). Donc, la satisfaction en emploi, le rendement ainsi que la présence en emploi peuvent être négativement affectés (Lavoie, 2016; Tremblay, 2012). Toutefois, selon Tremblay (2012), il semblerait que ce soit la sphère familiale et la sphère personnelle qui subissent le plus les conséquences de ce conflit.
- **Le stress** : une accumulation des responsabilités découlant du travail et de la famille peut être une source de stress et de tension ayant pour effet l'adoption d'une attitude plus froide envers la famille directe (p. ex., les enfants) ainsi qu'une diminution du temps alloué à celle-ci (Lavoie, 2016; St-Amour, Laverdure, Devault, & Manseau, 2005).
- **La répartition du travail** : les femmes auraient davantage de difficulté à concilier le travail et la famille comparativement aux hommes (Lavoie, 2016; Tremblay, 2012). Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles effectueraient plus d'activités de travail non rémunérées que les hommes. Au Québec, en moyenne elles consacrent 3,6 heures par jour à des activités de travail non rémunéré (p. ex., les tâches domestiques et les soins donnés aux enfants) et 2,7 heures par jour à un travail rémunéré (Statistique Canada, 2017). Bien que l'implication des hommes dans le travail domestique soit en augmentation, ceux-ci semblent accorder plus de leur temps à leur emploi (3,7 heures par jour) qu'à leur travail à la maison (2,4 heures par jour; Statistique Canada, 2017). De plus, les femmes seraient plus enclines à se tourner vers le travail à temps partiel, à accepter une réduction d'heures de travail et à adopter des horaires décalés dans le but de mener à bien cette conciliation, tandis que l'horaire de travail des hommes change rarement. Elles sont aussi plus nombreuses (27,9 %) que leurs partenaires masculins (17,9 %) à ne pas accepter des responsabilités professionnelles en raison de leur engagement familial (Tremblay, 2012). Un autre facteur pouvant expliquer cela est le fait que plus de mères (30 %) s'imposent beaucoup de



- pression vis-à-vis leur rôle parental et au temps consacré à ce rôle que de pères (12 %; Lavoie, 2016).
- **Les heures de travail** : comme mentionné plus haut, les femmes en emploi auraient tendance à travailler un nombre d'heures inférieur à celui des hommes (Gagnon, 2009; Lavoie, 2016; Tremblay, 2012). Au sein des familles biparentales, les parents (28 %) dont le ou la partenaire effectue plus de 40 heures en emploi par semaine sont plus susceptibles de vivre une conciliation conflictuelle. Ce phénomène affecterait toutefois plus les mères (30 %) que les pères (23 %; Lavoie, 2016).
  - **La perception de la situation économique** : lorsque les parents considèrent leurs revenus insuffisants pour combler les besoins primaires de la famille (p. ex. se loger, s'habiller, se nourrir), ils ont tendance à vivre un plus grand conflit en lien avec la conciliation travail-famille. La notion de perception est importante, car les familles à faible revenu seraient moins nombreuses à rapporter ce conflit que les autres familles (Lavoie, 2016).
  - **Le nombre d'enfants et leur âge** : les familles composées d'au moins deux enfants ayant trois ans et plus vivraient davantage de discordes relatives à la conciliation travail-famille que celles n'en ayant qu'un seul ou ayant un enfant entre zéro et deux ans (Lavoie, 2016).
  - **Le soutien** : d'une part, la famille directe ou indirecte, les amis et amies ainsi que les collègues sont des sources de soutien qui, lorsque présentes, aident à diminuer les difficultés vécues. D'autre part les conjoints et conjointes qui ne sont pas encourageants ou rassurants auprès de l'autre tendent à augmenter le niveau de conflit au sujet de la conciliation de la vie professionnelle et personnelle (Lavoie, 2016).
  - **Le niveau d'études** : selon le document de l'Institut de la statistique du Québec (Lavoie, 2016), il semblerait que les parents détenant un diplôme universitaire soient plus propices à vivre des difficultés liées à la conciliation travail-famille. En fait, ils risqueraient davantage de conflits que leurs collègues possédant un diplôme collégial ou secondaire (Lavoie, 2016).
  - **Le niveau de pression** : le niveau de discordes vécu entre ces deux sphères de la vie quotidienne augmente à mesure que le niveau de pression auto-imposée au sujet de l'éducation des enfants augmente. En effet, il passe de 8 % chez les parents qui ne s'imposent aucune pression à 42 % chez ceux qui s'en imposent beaucoup (Lavoie, 2016). Un autre type de pression que les parents vivent est celle liée au temps. Il semblerait que la présence d'un ou de plusieurs enfants puisse générer certains conflits d'horaire, ce qui a tendance à engendrer du stress (Gagnon, 2009).
  - **La grossesse** : selon Lalancette, Saucier, et Fournier-Lepage (2012), certaines femmes vivent des difficultés en lien avec l'obtention de retraites préventifs ainsi que de congés familiaux, car certains milieux sur le marché de l'emploi sont peu

sensibilisés aux responsabilités familiales. De plus, l'étude de Cifola (2018) rapporte qu'il arrive parfois que l'annonce d'une grossesse dans le milieu de travail soit mal reçue. Cela peut créer de l'inquiétude et du stress chez la mère en devenir.

- **Les exigences** : les femmes désirant œuvrer dans le corps professoral d'une université doivent faire leurs preuves durant une permanence d'environ cinq ans. Le fait d'avoir des enfants pendant cette période ralentirait le processus d'acquisition de la permanence, ce qui peut être décourageant pour certaines femmes (Brière, 2016; Deschênes et al., 2019).
- **La progression de carrière** : dans l'étude de Deschênes et al. (2019), une femme interviewée a souligné que certains gestionnaires ne proposeraient pas les plus gros mandats ou les mandats qui demandent des déplacements aux ingénieures. Ils assumeraient que ce cela ne les intéresse pas ou encore que cela mettrait de la pression sur leur famille. Ces préjugés autour de l'articulation travail et vie personnelle des femmes découlent du sexisme dit « bienveillant »<sup>1</sup>. Même si cela se veut une bonne intention, ce genre de comportement a un effet direct sur l'avancement de carrière des femmes ingénieures. Par exemple, le sexisme bienveillant peut affecter leur sentiment d'auto-efficacité, leur engagement ainsi que leur performance au travail (Kuchynka et al., 2018).



## 6. Facteurs de persévérance en lien avec les études

Bien que la conciliation études-famille soit un travail de longue haleine pour les parents, diverses raisons les poussent à persévérer dans leurs études.

En ce qui concerne plus particulièrement la gestion conjointe des études et de la famille, des recherches (Blais, 2016; Tanguay, 2014) indiquent que les enfants seraient en soi une source de motivation pour les parents aux études, car ces derniers souhaitent leur offrir un meilleur avenir. Tanguay (2014) stipule que certains ressentent de la fierté à l'idée d'être des exemples pour leurs enfants en prenant en main leur propre éducation. Les études ont aussi l'avantage d'offrir une certaine souplesse en ce qui concerne l'horaire comparativement au travail à temps plein dans certains domaines, ce qui laisse plus de temps pour les responsabilités parentales (Tanguay, 2014). De plus, pour ceux et celles qui ne travaillent pas à temps plein l'été, cette saison est une période de temps privilégiée avec leurs enfants en raison du congé scolaire (Blais, 2016). Aussi, le rôle d'étudiant ou d'étudiante permet à la personne de ne pas avoir une identité basée seulement sur son

---

<sup>1</sup> Dans le milieu des sciences et du génie, le sexisme bienveillant se manifeste particulièrement en traitant les femmes comme si elles n'ont pas les aptitudes ou les compétences pour relever les défis qui se présentent à elles ou encore comme si elles ne possèdent pas les traits de personnalité requis, par exemple pour faire face au milieu compétitif qu'est celui des sciences et du génie (Kuchynka et al., 2018).

rôle parental. Dans la thèse de Tanguay (2014), il est indiqué que certaines mères-étudiantes considèrent cette conciliation comme une expérience qui leur a appris à être plus structurées et efficaces, ce qui restera un acquis utile pour toute leur vie.

Divers aspects contribuent donc à la motivation et à l'implication des parents dans leurs études. Ils offrent des pistes permettant de mieux comprendre les étudiants-parents et étudiantes-parents et pouvant guider les actions à entreprendre par les établissements universitaires dans le but de faciliter cette harmonisation.



## 7. Ressources existantes

### 7.1 Appui à la réussite

Diverses mesures d'appui à la réussite sont disponibles dans les universités. Les exemples ci-bas sont tirés du rapport de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS; Blais, 2016). Plusieurs mesures peuvent se retrouver dans votre université. La création d'un document exhaustif spécifique à votre institution pourrait donc être bénéfique pour les parents qui y étudient ainsi que pour un éventuel atelier. D'autres ressources peuvent servir d'exemple et inspirer de nouveaux projets.

- Le régime d'assurance;
  - Une assurance familiale peut être offerte afin de couvrir à la fois les parents et les enfants à des coûts moins élevés (FEUS, 2019; REMDUS; 2019).
- Le service d'aide financière;
  - Des bureaux d'aide financière sont disponibles sur les campus. Par exemple, à l'Université de Sherbrooke, le service offre des emplois sur le campus, des bourses, un outil de budget en ligne ainsi que des consultations pour ceux et celles ayant de la difficulté financièrement.
- Les activités familiales;
  - Des activités pour toute la famille sont disponibles dans divers établissements.
- Les garderies et écoles;
  - Des services de garde, des haltes-garderies, des centres de la petite enfance et des centres d'éducation préscolaire sont présents sur certains campus.
- Le congé parental;
- Les services à la vie étudiante;
  - Ils offrent divers services tels que des services de santé, de psychologie, d'orientation, de soutien à l'apprentissage et de soutien linguistique. Par contre, peu d'entre eux répondent de manière spécifique aux besoins des parents aux études.

- Les groupes de parents aux études;
  - Par exemple, l'Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉtUL) a pour mission de « [d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des parents-étudiants de l'Université Laval » (APÉtUL, s. d.).
- Le financement d'une portion des frais de camps familiaux;
- La mise à disposition d'équipement pour le soin des enfants;
  - Des salles d'allaitement ainsi que des tables à langer sont disponibles dans certaines universités.
- La diffusion d'information et de ressources;
- La distribution de bons vestimentaires et alimentaires ainsi que de paniers de Noël (Larivière & Lepage, 2010);
- La présence d'un service de garde à domicile gratuit (Larivière & Lepage, 2010).



### 7.2 Aide financière pendant les études

La présente section rapporte l'aide financière que les étudiants et étudiantes peuvent tenter de réclamer pour alléger les difficultés concernant l'articulation études et vie familiale. Elle ne comporte pas d'informations sur les ressources disponibles auprès des diverses banques. Il pourrait toutefois être judicieux d'inviter les parents à se renseigner au sujet des mesures offertes par leur institution bancaire. Les informations proviennent du document de la FEUS (Blais, 2016).

- L'aide financière aux études (AFE);
  - Le programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur octroie de l'aide financière aux étudiants et étudiantes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires.
- Les bourses de la Fondation de l'Université;
- Les bourses de la Fondation FORCE;
  - Cette fondation tient compte de la complexité de la vie de famille. Ainsi, beaucoup de parents obtiennent ces bourses. De plus, cette fondation subventionne des emplois et offre une aide alimentaire sous forme de bons d'achat.
- Les répertoires de bourses;
  - Les universités tiennent une liste des bourses disponibles chaque année pour tous les étudiants et toutes les étudiantes.
- La bourse Desjardins;
  - Cette bourse peut favoriser les chefs de famille, comparativement aux autres bourses du répertoire des bourses qui ne comportent pas de spécifications sur la situation parentale pendant les études.



### 7.3 Mesures des gouvernements

Les mesures suivantes ont été instaurées par les gouvernements provincial et fédéral dans le but de faciliter l'équilibre entre les études et la vie de famille et travail-famille. Celles-ci découlent, en partie, du document de l'aide financière aux études du Gouvernement du Québec (2019).

- L'aide financière aux études;
  - Les parents inscrits à temps partiel sont aussi admissibles au programme de prêts et bourses au même titre que les étudiants et les étudiantes à temps plein dans certaines conditions.
- La reconnaissance de frais pour le ou la chef de famille monoparentale;
  - Les frais de garde et les frais liés à l'achat de médicaments et aux soins chiropratiques (portion non couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec ou par une compagnie d'assurances) ainsi que les frais liés à l'achat d'orthèses visuelles pour le parent et pour l'enfant peuvent être reconnus.
- L'admissibilité à une aide financière au cours de la période d'été même si le parent n'a pas de cours durant la saison.
- La prolongation de la période d'admissibilité à une bourse.
- L'exemption des premiers 1 200 \$ du total de la pension alimentaire par enfant et exemption temporaire du remboursement de la dette d'études lors d'un congé parental.
- Les mesures avantageuses dès que la mère atteint sa 20<sup>e</sup> semaine de grossesse;
  - La reconnaissance du statut d'étudiant ou d'étudiante autonome, la reconnaissance de frais de subsistance pour un enfant ainsi que la reconnaissance de frais pour la non-résidence chez les parents en sont quelques exemples.
- Le congé de maternité, de paternité, de parentalité et d'adoption (RQAP, 2019);
- Le régime québécois d'assurance parentale (RQAP);
  - Le versement de prestations pour un congé de maternité, de paternité, de parentalité et d'adoption (RQAP, 2019) par exemple fait partie de ce régime.
- Les mesures d'accommodement mises en place par le CRSNG (2019) et le FRQ (Eugène, 2018) pour les étudiants boursiers et étudiantes boursières aux cycles supérieurs;
  - Le report de la date d'entrée en vigueur d'une bourse en raison d'un congé parental ou pour des obligations familiales;
  - L'appui financier à temps partiel (bourse à temps partiel) pour un congé parental ou des obligations familiales;
  - L'interruption de bourse en raison d'un congé parental, qu'il soit payé ou non;

- Le congé parental payé pour les titulaires de bourses;
  - Le congé de maternité payé pour les étudiantes payées à l'aide d'une subvention (p. ex., FRQNT et CRSNG);
  - La couverture des frais de garde lors des déplacements pour activités scientifiques.
- Le programme de soutien financier en matière de conciliation études-travail-famille destiné à certains milieux d'enseignement pour les étudiants-parents et étudiantes-parents (CDEACF, 2019).



#### 7.4 Mesures des milieux de travail

Plusieurs ressources peuvent être offertes par les organisations publiques et privées (p. ex., des congés pour obligations familiales, de l'organisation du temps de travail, des avantages sociaux, du soutien à la famille ainsi que des mesures de santé et de bien-être au travail). Toutefois, celles-ci peuvent varier en fonction de l'organisation, de sa taille, du fait qu'elle soit privée ou non ainsi que syndiquée ou non. En effet, selon l'étude de Cifola (2018), « les milieux syndiqués offrent une meilleure protection aux parents travailleurs désirant se prévaloir des mesures de conciliation emploi-famille offertes contrairement aux milieux non syndiqués » (p. 117). Il est aussi indiqué que l'accessibilité aux ressources serait plus faible au privé comparativement au public. Le domaine public est d'ailleurs plus largement syndiqué que le privé (Cifola, 2018). La présente invite donc les parents à se renseigner auprès de leur employeur au sujet des mesures qui sont mises à leur disposition pour faciliter l'harmonisation de la vie familiale et professionnelle.



#### 7.5 Organismes communautaires

Plusieurs organismes communautaires sont présents dans les villes pour aider les parents aux études ainsi que ceux sur le marché du travail. Le présent document recense des organismes de la ville de Sherbrooke, car il s'agit de l'endroit où le premier atelier Conciliation études-travail-famille en SG a été offert. Les informations sont tirées du document de la FEUS (Blais, 2016) et du site Internet de la Maison de la famille de Sherbrooke (2016). Lister les organisations d'aide de votre ville serait très utile pour offrir un tel atelier dans votre université.

- Le soutien pour les familles;
- Ressources d'aide pour les familles monoparentales et les couples, rassemblements, entraide entre familles et amélioration du mieux-être psychosocial.
    - Maison de la famille de Sherbrooke, Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie, Famille Plus, Famille Espoir et Le RAME.

- Le soutien pour les grossesses et les nouveau-nés;
  - Du soutien pour les parents, des rencontres sans frais avec des professionnels de la santé et du développement de l'enfant, des ateliers d'échange sur la réalité parentale, des cours prénataux et autres activités sont offertes.
    - Couches et Câlines, Naissance Renaissance Estrie et Brin d'éveil.
- L'aide alimentaire et matérielle
  - Organismes qui aident les familles peu fortunées en fournissant des biens et de la nourriture à moindres coûts.
    - Estrie Aide, Moisson Estrie et La Grande Table.
- L'échange de services
  - Éducation à la coopération et échange de services entre membres.
    - L'Accorderie de Sherbrooke.



## 8. Mesures demandées par les parents étudiant à l'université

Plusieurs études (Corbeil et al., 2011; CUSPC & Dean of Students Office, 2010; Larivière & Lepage, 2010; Lero et al., 2007) recensent les mesures souhaitées par les parents aux études postsecondaires sur le plan de l'articulation études-famille. Les mesures les plus souvent identifiées selon l'étude de Corbeil et al. (2011) sont d'ordre financier et font principalement allusion à l'aide financière en cas d'urgence ainsi qu'à l'offre de bourses pour les congés parentaux. De plus, une des mesures demandées les plus populaires est l'implantation d'une halte-garderie sur les campus. En effet, elle revient dans plusieurs textes et a été identifiée comme une priorité par plus d'un parent sur trois à l'UQAM (Corbeil et al., 2011; CUSPC & Dean of Students Office, 2010; Lero et al., 2007). Plusieurs autres suggestions, tant au sujet de la prise en charge ponctuelle des enfants qu'au sujet du soutien moral, ont été mentionnées. Parmi celles-ci se trouvent :

- L'accroissement de l'accessibilité aux services de garderie;
  - L'ajout de places en garderie pour les enfants n'ayant pas besoin d'un système de garde à temps plein ou dont les parents n'ont simplement pas les moyens de payer ce type de service (Corbeil et al., 2011).
  - Des milieux de garde ayant un horaire adapté à la réalité étudiante spécialement pour les parents universitaires et leurs enfants (Blais, 2016).
- Des activités pour les enfants en dehors des heures d'école;
  - Les parents ont plus de facilité à organiser leur journée lorsque les enfants sont à l'école. Toutefois, lorsque ceux-ci n'ont plus d'école, c'est-à-dire les soirs, les fins de semaine et durant l'été, ils nécessitent beaucoup plus d'attention de la part des parents. Ainsi, l'implantation d'activités gratuites à l'université pour les enfants en dehors des heures d'école permettrait

aux adultes de mieux se concentrer sur leurs études (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).

- Du tutorat pour les enfants des parents à l'université;
  - Les parents étant souvent occupés à travailler pour performer à l'école, ils ont parfois moins de temps pour aider leurs enfants avec leurs devoirs. Ainsi, il pourrait être pertinent d'offrir du tutorat aux enfants à l'université pour que chacun et chacune puisse se concentrer sur sa propre réussite (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
- Des locaux pour les parents et leurs enfants pendant les soirs et les fins de semaine;
  - Les garderies étant généralement fermées les soirs et les fins de semaine, certains parents réclament des locaux dans lesquels ils peuvent étudier et où leurs enfants peuvent jouer (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
- Un espace déterminé sur le campus;
  - De nombreux salons étudiants existent dans les divers établissements, mais les étudiants-parents et étudiantes-parents peuvent ne pas s'y sentir à leur place. Il serait alors intéressant de leur fournir un endroit où ils pourraient discuter avec d'autres parents comme eux ainsi que se reposer ou faire des travaux scolaires (Blais, 2016; Lero et al., 2007).
- Du mentorat de la part des pairs;
  - Des pères-étudiants et mères-étudiantes rapportent que l'entrée à l'école est difficile et stressante. Leur offrir du mentorat leur permettrait d'avoir du soutien et de bénéficier de l'expérience de quelqu'un ayant déjà vécu ou vivant présentement cette situation (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
- Un réseau semi-formel de parents aux études;
  - La présence d'un tel réseau permettrait de contrer le sentiment de solitude et la stigmatisation qui vient souvent avec cette réalité peu commune (Blais, 2016; CUSPC & Dean of Students Office, 2010; Lero et al., 2007).
- De la sensibilisation auprès des étudiantes enceintes;
  - La sensibilisation préparerait les étudiantes à mieux vivre et anticiper la conciliation études-famille qui implique du stress et de la solitude (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
- Un centre d'information sur le campus ou en ligne;
  - Il se révélerait utile pour les parents qui ne savent pas où trouver l'information ainsi que les ressources disponibles sur le campus (Blais, 2016; CUSPC & Dean of Students Office, 2010; Lero et al., 2007).
- Des politiques d'inclusion;
  - Les politiques dans les universités permettant d'éviter la discrimination, directe ou indirecte, envers les parents aux études, qui formeraient une



minorité invisible. Ceci renforcerait par ailleurs leur sentiment d'appartenance (Lero et al., 2007).

- Une politique étudiant-parent et étudiante-parent claire;
  - Cette politique permettrait de déterminer les droits et les responsabilités que les parents ont en tant qu'étudiants et étudiantes ainsi que les ressources qui sont à leur disposition en cas de litige avec des membres de la communauté étudiante ou du corps professoral (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
- Du financement;
  - Le manque de ressources financières étant un frein majeur pour l'entreprise ou la continuité des études supérieures, il pourrait être judicieux de leur allouer des ressources pour couvrir certaines dépenses telles que la nourriture, les vêtements ainsi que les autres besoins de la vie courante (CUSPC & Dean of Students Office, 2010).
- Du soutien pour les mères monoparentales;
  - Les mères monoparentales ont généralement besoin de beaucoup de soutien pour parachever leurs études postsecondaires (Lero et al., 2007). Des ressources financières, matérielles et alimentaires, par exemple, peuvent leur permettre d'élever leurs enfants tout en restant sur les bancs d'école (Larivière & Lepage, 2010).
- L'éligibilité à temps plein et à temps partiel;
  - La présence de programmes flexibles, tant à temps plein qu'à temps partiel, permettrait aux parents de continuer à travailler pendant leurs études (Lero et al., 2007).
  - Les parents sont considérés comme étudiants et étudiantes à temps plein même avec des études à temps partiel pour les rendre éligibles à plusieurs bourses (Blais, 2016).
- La flexibilité et la disponibilité des cours;
  - Les parents aux études ayant des horaires restreints sont souvent inaptes à suivre certains cours et ont donc un choix plus limité que les autres. Avoir des horaires de classe flexibles ou offrir des cours à distance permettrait l'accès à toute la panoplie de cours offerts (Lero et al., 2007).
- La reconnaissance du statut d'étudiant-parent et d'étudiante-parent;
  - Les parents à l'université ont tendance à se sentir invisibles et ne considèrent pas qu'il y ait de grandes actions d'entreprises pour les inclure (Blais, 2016).
- L'inclusion de raisons familiales dans le règlement des études;
  - Par exemple, à l'Université de Sherbrooke, seulement la Faculté des lettres et des sciences humaines reconnaît les responsabilités familiales dans son

règlement d'évaluation des apprentissages et offre des accommodements (Blais, 2016).

- D'autres suggestions ont été émises lors du premier au 5 à 7 Conciliation études-travail-famille de la CFSG et peuvent être consultées dans l'annexe 1.

Selon l'étude de Larivière et Lepage (2010), les pratiques qui favoriseraient davantage l'équilibre entre les études et la famille sont : les ressources touchant la garderie (halte-garderie, service de garde étudiant, service de garde près de l'établissement scolaire), l'instauration d'une coopérative étudiante permettant l'échange de services, l'octroi du statut d'étudiant ou d'étudiante à temps plein même si le parent est inscrit aux études à temps partiel et les mesures d'aide financière (p. ex., fonds de dépannage, prêt de matériel, entente de délais de paiement pour les frais de scolarité).



## 9. Mesures demandées par les parents dans leur milieu de travail

L'étude de Cifola (2018) rapporte des mesures que plusieurs parents souhaiteraient voir apparaître dans leur milieu de travail pour faciliter l'articulation travail-famille.

- Les congés et l'organisation du temps de travail;
  - Il s'agit des mesures les plus prisées par les parents en emploi, dans le cadre de cette étude. Les congés peuvent être de type ponctuel pour des raisons familiales ou sans solde. L'organisation du temps de travail peut prendre la forme d'un retour progressif en emploi à la suite d'un congé de maternité ou de paternité, d'une flexibilité de l'horaire ou d'un allègement de l'horaire ainsi que du télétravail.
- Le soutien à la famille;
  - La présence d'une cafétéria sur le milieu de travail permettrait l'économie du temps alloué à la préparation des lunches.
  - Une garderie en milieu de travail éviterait des déplacements supplémentaires aux parents.
- L'aide psychologique;
  - Considérant le stress vécu à cause de la difficulté à maintenir l'équilibre entre le travail et la famille (CUSPC & Dean of Students Office, 2010), l'intégration d'une aide psychologique pourrait s'avérer bénéfique tant pour les employeurs que pour la main d'œuvre.
- L'accessibilité aux mesures;
  - Selon Cifola (2018), « l'accessibilité aux mesures de conciliation études-famille offertes dans les milieux de travail québécois semble parfois réduite ou peu adaptée à la situation des jeunes parents travailleurs » (p. 90). Ainsi, il semblerait que les ressources touchent plus la retraite que

le soutien aux familles. De plus, la communication des mesures aux parents est parfois inadéquate ou insuffisante.



## 10. Recommandations aux parents

Le site de l'Université Laval offre aux étudiants et étudiantes une liste de recommandations pour favoriser la conciliation études-famille et dont certaines peuvent s'appliquer à la conciliation travail-famille (Simard, s.d.). Parmi celles-ci se trouvent :

- S'assurer d'accéder à toute l'aide financière offerte et possible;
  - Le bureau des bourses et de l'aide financière implanté dans l'université est l'endroit à consulter pour s'assurer d'obtenir toute l'aide possible sur le plan financier ainsi que sur celui du temps investi pour la demande.
- Opter pour un service de garde correspondant à ses propres besoins;
  - L'horaire des étudiants et des étudiantes varie en fonction des cours de jour et de soir ainsi que des travaux d'équipe. S'assurer d'avoir un service de garde approprié à ses besoins ou bien d'avoir un entourage qui est prêt à offrir son aide si nécessaire est crucial.
- Adopter des méthodes d'étude efficaces;
  - La possession d'un agenda, voire d'un agenda électronique, pour bien gérer son temps et d'un ordinateur pour faire des tâches à distance permet de sauver du temps.
  - Le temps d'études peut être priorisé pendant que les enfants sont à la garderie, à l'école ou couchés afin de s'offrir des moments d'études de meilleure qualité.
  - La division des tâches et des travaux en petites parties et l'adoption de courtes périodes d'études favorisent l'apprentissage.
  - L'étude pour les examens peut commencer tôt pour ne pas être pris ou prise au dépourvu.
  - L'adaptation d'un coin bureau adulte-enfant offre la possibilité aux enfants de jouer à étudier avec le parent.
  - Le travail dans un endroit calme comme la bibliothèque permet à la personne de ne pas être distraite par les tâches qu'elle a à faire.
- Prévenir les personnes concernées;
  - Les professeurs et professeures ainsi que l'équipe de travail doivent être avertis en cas d'imprévu et les arrangements nécessaires doivent être pris selon la situation.
  - Les règles en cas de retard ou d'absence doivent être vérifiées par les étudiants et les étudiantes pour éviter les désagréments.

- Planifier quotidiennement;
  - La routine étant sécurisante pour les enfants et facilitante pour l'organisation, le parent a tout avantage à planifier son quotidien dans le but de réduire les sources de stress. Plusieurs astuces existent pour la planification telles que les aide-mémoires ainsi que les listes d'épicerie. De plus, établir en avance les repas de la semaine peut aider à être plus efficace pendant l'épicerie et à gagner du temps les soirs de semaine. Toujours dans le but d'économiser du temps, préparer les repas du midi ainsi que les vêtements des enfants la veille permet de réduire le niveau de stress le matin. Il est aussi idéal d'allouer des plages horaires de la semaine spécialement aux tâches domestiques comme le ménage et le lavage.
- Déléguer lorsque nécessaire;
  - Les tâches domestiques peuvent vite procurer un sentiment de surcharge. Pendant les périodes plus chargées, en confier à des personnes de votre entourage si c'est possible permet d'éviter ce sentiment qui draine de l'énergie.
- Être attentif à son équilibre personnel;
  - Les gens ont tendance à se négliger eux-mêmes lorsqu'ils ont un horaire chargé. Toutefois, si la personne n'est pas fonctionnelle, le reste risque d'en pâtir. Prendre soin de soi adéquatement, se garder une période dans la semaine pour soi ainsi qu'être attentif aux divers signes de fatigue permet d'éviter l'épuisement.

Des mesures pour faciliter la conciliation entre les études et le travail ou le travail et la famille existent dans les établissements postsecondaires et les milieux de travail, mais ne sont pas toujours connues. Les parents peuvent prendre le temps de s'informer d'eux-mêmes auprès des personnes responsables de ces mesures.



## 11. Recommandations aux étudiants et étudiantes

Le site Internet Conciliation études-travail Estrie (2019) donne des conseils qui peuvent tout autant s'appliquer à l'articulation de la vie universitaire et familiale ainsi que de la vie professionnelle et familiale.

- Gérer son temps;
  - Le fait de prendre conscience de sa manière de gérer son temps et d'adopter des stratégies de gestion de temps efficaces (p. ex., routines, notes, agenda) permet d'optimiser ses journées.
- Évaluer le positif et le négatif;

- Les choix qui contribuent et nuisent à l'équilibre peuvent varier chez chaque personne. Ils sont donc à analyser dans le but de tirer le plus de positif possible (p. ex., études et travail à temps plein ou temps partiel).
- Gérer son budget;
  - L'identification des moyens et l'évaluation des coûts nécessaires pour une semaine permettent de mieux gérer les dépenses.
- Communiquer (corps professoral, direction, membres d'une équipe);
  - La communication est une bonne stratégie de résolution de problèmes, car elle permet de prendre des arrangements avec les autres lorsque nécessaire (p. ex. établir une date de reprise d'examen, le report d'une rencontre d'équipe, etc.).

## 12. Conclusion

Le domaine des sciences et du génie implique généralement de longues études et les carrières qui lui sont associées exigent beaucoup d'implication et de temps pour grimper les échelons. Cela peut parfois freiner les femmes qui désirent fonder une famille à entreprendre des études dans ces domaines. Aussi, dans ce milieu majoritairement masculin, de plus en plus de pères souhaitent prendre part égale à la vie familiale, ce qui bouleverse les codes établis depuis longtemps. Cette recherche documentaire avait donc deux principaux objectifs : 1) mettre sur pied un atelier pour les étudiantes et les étudiants en sciences et en génie afin de leur offrir des ressources pour mieux concilier les études ou le travail et la famille; 2) faire une synthèse des demandes et des recommandations aux universités ainsi qu'au marché de l'emploi pour faire évoluer la situation.

La recherche documentaire a permis de constater l'existence de plusieurs défis vécus par les personnes qui tentent d'harmoniser les études et la famille et celles qui visent l'équilibre travail-famille. Il fut également possible de constater que ces défis sont une source de stress importante qui affecte les différents aspects de la vie des personnes qui éprouvent des difficultés.


L'exploration des écrits a aussi fait ressortir les mesures existantes en milieu universitaire ainsi que dans les milieux de travail. Toutefois, la présence de ces mesures n'est parfois pas assez répandue en plus d'être trop peu annoncée ou publicisée auprès des personnes qui en auraient besoin.

Dans les milieux scolaires, les cégeps comportent généralement plus de ressources que les universités (Desrochers & Legendre, 2004). Du côté du marché du travail, le milieu public semble plus conciliant que le secteur privé. Or, on sait que les études en sciences et en génie impliquent généralement des études universitaires et que les emplois associés

à ce domaine se trouvent majoritairement à l'université et dans le secteur privé. Davantage d'efforts devraient donc être investis pour améliorer les situations des parents en milieu universitaire et dans le milieu privé.

Finalement, même s'il existe déjà plusieurs ressources pour les parents aux études ou sur le marché du travail, elles ne couvrent pas toutes les difficultés qu'ils peuvent vivre. C'est pourquoi une liste de mesures et de ressources demandées fondée sur la recherche a été établie. La conciliation études-famille et travail-famille est un enjeu moderne qui touche tous les genres et tous les milieux. Même s'il y a eu beaucoup d'avancées depuis les dernières années, encore beaucoup reste à faire, puisqu'il s'agit d'un enjeu primordial en matière d'équité d'emploi.

## Références

- Aide financière aux études du gouvernement du Québec. (2019). *Renseignement sur le programme des prêts et bourses, une aide à votre portée*. Québec, Canada : AFE. Repéré à [http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL\\_Aide\\_votre\\_portee\\_2019\\_2020.pdf](http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_Aide_votre_portee_2019_2020.pdf)
- Allen, T. D., Herst, D. E. L., Bruck, C. S., & Sutton, M. (2000). Consequences associated with work-to-family conflict: A review and agenda for future research. *Journal of Occupational Health Psychology*, 5(2), 278–308. Repéré à <https://doi.org/10.1037/1076-8998.5.2.278>
- Association des parents-étudiants de l'Université Laval. (2010). *Quels sont les nouveaux enjeux pour les femmes étudiantes?* Québec, Canada : APÉtUL. Repéré à <https://docplayer.fr/33648008-Quels-sont-les-nouveaux-enjeux-pour-les-femmes-etudiantes.html>
- Association des parents-étudiants de l'Université Laval. (s. d.). *À propos*, Association des parents-étudiants de l'Université Laval. Québec, Canada : APÉtUL. Repéré à <https://apetul.asso.ulaval.ca/a-propos/>
- Blais, C. (2016). *Recherche sur l'encadrement des étudiantes-parents et étudiants-parents à l'Université de Sherbrooke*. Sherbrooke, Québec : Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Repéré à <https://static1.squarespace.com/static/5b01f2162971145828bdd5f9/t/5d95feb036e1ee4ab3d8ad5a/1570111153918/Rapport-final-recherche-e%CC%81tudiants-parents -CAU.pdf>
- Bonin, S. et Girard, S. (2017). *Enquête ICOPE 2016*. Québec, Canada : Université du Québec. Repéré à [http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/rapport\\_enquete\\_icope\\_2016\\_vf\\_3.pdf](http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_enquete_icope_2016_vf_3.pdf)
- Bouchard, J. (2014). *L'emploi chez les universitaires : Étude du comité permanent des finances sur l'Emploi chez les jeunes au Canada*. Québec, Canada : FEUQ. Repéré à [https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/412/FINA/WebDoc/WD6480660/412\\_FINA\\_YEC\\_Briefs/FederationEtudianteUniversitaireDuQuebec-f.pdf](https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/412/FINA/WebDoc/WD6480660/412_FINA_YEC_Briefs/FederationEtudianteUniversitaireDuQuebec-f.pdf)
- 

- Brière, S. (2016). Les femmes dans les métiers et professions traditionnellement masculins : une réalité teintée de stéréotypes de genre nécessitant une analyse critique, systémique, comparative et multidisciplinaire. *Rapport de recherche : programme actions concertées*. Québec, Canada: FRQSC. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Egalite/Rapport-scientifique-femmes-metiers-masculins.PDF>
- CAPRES. (2012), La conciliation études-travail-famille au collège et à l'université. Québec, Canada : CAPRES. Repéré à <http://www.capres.ca/activite/la-conciliation-etudes-travail-famille-au-college-et-a-luniversite/>
- Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. (2019). *Plus de 520 000\$ pour favoriser la conciliation famille-travail-études*. Trois-Rivières, Québec : CDEACF. Repéré à <http://cdeacf.ca/actualite/2019/04/09/plus-520-000-pour-favoriser-conciliation-famille-travail>
- Chase, F. (2013). Les étudiants immigrants qui ont des enfants constituent un groupe à part : Ils ont encore plus de défis à relever que les étudiants adultes et les étudiants étrangers. *Affaires universitaires*. Repéré à <https://www.affairesuniversitaires.ca/opinion/a-mon-avis/les-etudiants-immigrants-gui-ont-des-enfants-constituent-un-groupe-a-part/>
- Cifola, M. (2018). Les facteurs influençant l'utilisation des mesures de conciliation emploi-famille au moment du retour au travail à la suite d'un congé parental. Montréal, Québec : Université de Montréal. Repéré à [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/20714/Cifola\\_Mila%20Sofia\\_2018\\_memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/20714/Cifola_Mila%20Sofia_2018_memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y)
- Concordia University Student Parents Centre (CUSPC) et Dean of Students Office. (2011). *Student Parents and their Children : How Can we Help Them? An Analysis of the Student Parent Experience at Concordia University*. Montréal, Québec : Université Concordia. Repéré à <https://csu.qc.ca/wp-content/uploads/2017/11/CUSP-Student-Parents-and-Their-Children.pdf>
- Conciliation études-travail Estrie. (2019). *Ateliers thématiques*. Estrie, Québec : site internet. Repéré à <http://jechoisismonemployeur.com/intervenants/animation/>
- Conseil de recherches en sciences et en génie du Canada. (2019). *Guide des trois organismes à l'intention des titulaires d'une bourse de formation en recherche*. Canada : CRSNG. Repéré à [http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR\\_fra.asp](http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR_fra.asp)



- Corbeil, C., Descarries, F., Guernier, G. et Gariépy, G. (2011). *Parents étudiants de l'UQAM : Réalités, besoins et ressources*. Montréal, Québec : IREF. Repéré à [http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2011/05/2011\\_parents-%C3%A9tudiants.pdf](http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2011/05/2011_parents-%C3%A9tudiants.pdf)
- Deschênes, C., Belletête, V., Langelier, E., Gauthier, C.-A., Tanguay, D. et Brière, S. (2019). Les ingénieures en sciences et en génie : enjeux et défis de l'université au marché du travail. Dans S. Brière (dir.), *Les femmes dans les professions traditionnellement masculines* (pp. 113-134). Presses de l'Université Laval.
- Desrochers, L. et Legendre, N. (2004). *Étudiante et mère : un double défi - Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*. Québec, Canada : Conseil du statut de la femme du Québec. Repéré à <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/etudiante-et-mere-un-double-defi-les-conditions-de-vie-et-les-besoins-des-meres-etudiantes.pdf>
- Eugène, F. (2018). *Équité, diversité et inclusion en recherche*. Québec : FRQ. Repéré à [http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene\\_forumEDI\\_20nov2018.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene_forumEDI_20nov2018.pdf)
- Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke. (2019). *Admissibilité : Conjointes et enfants*. FEUS. Repéré à [https://www.aseq.ca/rte/fr/Universit%C3%A9deSherbrookeFEUS\\_Admissibilit%C3%A9\\_Admissibilit%C3%A9\\_Conjointetenfants](https://www.aseq.ca/rte/fr/Universit%C3%A9deSherbrookeFEUS_Admissibilit%C3%A9_Admissibilit%C3%A9_Conjointetenfants)
- Gagnon, S. (2009). Le marché du travail et les parents. *Travail et rémunération*. Québec, Canada : ISQ. Repéré à [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01680FR\\_marche\\_travail\\_parents2009H00F00.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01680FR_marche_travail_parents2009H00F00.pdf)
- Goudreau, H. (1996). Études et bébés : une épreuve d'endurance. *Liaison*. Volume 31(1). P. 15. Repéré à [https://www.usherbrooke.ca/liaison\\_vol29-37/vol31/v31n1/PSYCHO.html](https://www.usherbrooke.ca/liaison_vol29-37/vol31/v31n1/PSYCHO.html)
- Julien, M. (2014). *La conciliation études-travail-famille au collègue et à l'université*. Colloque du CAPRES. Québec, Canada : CAPRES. Repéré à <http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2014/12/Melanie-Julien-texte-integral.pdf>
- Julien, M. et Gosselin, L. (2015). Les études à temps partiel, les retours aux études et la parentalité étudiante : Entre avantages et risques pour les femmes. *Revue Recherches Féministes*. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2015-v28-n1-rf01908/1031058ar.pdf>

- Kuchynka, S. L., Salomon, K., Bosson, J. K., El-Hout, M., Kiebel, E., Cooperman, C., & Toomey, R. (2018). Hostile and benevolent sexism and college women's STEM outcomes. *Psychology of Women Quarterly*, 42(1), 72-87. doi: 10.1177/0361684317741889
- Lalancette, J., Saucier, V. et Fournier-Lepage, V. (2012). *L'insertion des femmes dans les métiers traditionnellement masculins*. Québec, Canada : Université Laval.
- Lavoie, A. (2016). Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés : Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015. *Conditions de vie et société*. Québec, Canada : ISQ. Repéré à <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/les-defis-de-la-conciliation-travail-famille-chez-les-parents-salaries.pdf>
- Larivière, D., et Lepage, M. (2010). *Choisir d'être parent étudiant : Portrait de la réalité des parents étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur et des pratiques prometteuses susceptibles de favoriser leur intégration et leur réussite scolaire*. Québec, Canada : Université Laval. Repéré à [http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichiers/lariviere\\_20lepage.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/soc/fichiers/lariviere_20lepage.pdf)
- Lero, D. Smit Quosai, T. et van Thijn, T. (2007). *Access to post-Secondary Education for Student Parents : Final Report*. Ontario, Canada : University of Guelph. Repéré à <https://atrium.lib.uoguelph.ca/xmlui/handle/10214/9748>
- Maison de la famille de Sherbrooke. (2016). *Site internet*. Sherbrooke, Québec. Repéré à <https://maisonfamillesherbrooke.com/>
- Ministère de l'éducation du Québec. (2015). *Enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université 2013*. Québec, Canada : MEQ. Repéré à [http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL\\_e\\_nquete\\_conditions\\_vie\\_2013.pdf](http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_e_nquete_conditions_vie_2013.pdf)
- Pion, I. (2017). *Des étudiantes incitées à ne pas tomber enceintes*. Sherbrooke, Québec : La Tribune. Repéré à <https://www.latribune.ca/actualites/sherbrooke/des-etudiantes-incitees-a-ne-pas-tomber-enceintes-8815cd59400e9c4b56e96e5b5aaa5e43>
- Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke. (2019). *Admissibilité : Conjointe ou conjoint et enfants*. REMDUS. Repéré à [http://aseq.ca/rte/fr/wwwsanteetudiantecom\\_REMDUS\\_Admissibilit%C3%A9\\_A\\_dmissibilit%C3%A9\\_Conjointetenfants](http://aseq.ca/rte/fr/wwwsanteetudiantecom_REMDUS_Admissibilit%C3%A9_A_dmissibilit%C3%A9_Conjointetenfants)

- Régime québécois d'assurance parentale. (2019). *Site internet*. Québec, Canada : RQAP. Repéré à <https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/quest-ce-que-le-regime-quebecois-dassurance-parentale>
- St-Amour, N., Laverdure, J., Devault, A. et Manseau, S. (2005). *La difficulté de concilier travail-famille : ses impacts sur la santé physique et mentale des familles québécoises*. Québec, Canada : INSPQ. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/375-ConciliationTravail-Famille.pdf>
- Simard, M-H. (s. d.). *Concilier la famille et les études : Mission impossible?* Québec, Canada : Université Laval. Repéré à <https://www.aide.ulaval.ca/apprentissage-et-reussite/textes-et-outils/difficultes-frequentes-en-cours-d-apprentissage/concilier-la-famille-et-les-etudes-mission-impossible/>
- Statistique Canada (2017). *Enquête sociale générale - L'emploi du temps (ESG)*. Canada : Gouvernement du Canada. <https://doi.org/10.25318/4510001401-fra>
- Tanguay, D. (2014). *L'incidence de la maternité et de la paternité sur la persévérance aux études doctorales*. Québec, Canada : Université Laval. Repéré à [https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site\\_crievat/documents/Essai\\_memoire\\_these/2013-2014/TheseDTanguay.pdf](https://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_crievat/documents/Essai_memoire_these/2013-2014/TheseDTanguay.pdf)
- Tremblay, D. (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux. Presses de l'Université du Québec* (3<sup>e</sup> ed.) Québec, Canada.

## Annexe I : Organisation de l'atelier

Pour organiser un événement sur la conciliation études-famille et travail-famille, plusieurs aspects requièrent une attention particulière. Bien cibler son public; choisir les contenus et les activités les plus susceptibles de les intéresser; trouver un moment et un lieu accessible; inviter des conférenciers et des conférencières en sciences et en génie de différents milieux; et préparer du matériel que les personnes présentes pourront utiliser comme ressources à la suite de l'événement ne constitue que quelques éléments qui contribueront au succès de l'atelier. Dans cette annexe, un plan général de l'atelier est fourni pour inspirer les futurs organisateurs et organisatrices d'événements similaires.

### **Publics cibles**

Pour l'équipe de la Chaire pour les femmes en sciences et en génie (CFSG), le sujet de la conciliation études-famille et travail-famille concerne une variété de publics. Par exemple, il peut intéresser les étudiants-parents en qui ont besoin de ressources ou encore de socialisation avec des parents comme eux, mais il peut aussi intéresser les étudiants et les étudiantes qui veulent fonder une famille dans un avenir rapproché et qui cherchent à planifier le tout en fonction de leurs études supérieures ou de leur future profession ou emploi dans en sciences et en génie. Enfin, les directions des facultés de sciences et de génie portent aussi de manière générale de l'intérêt à ce sujet, car elles souhaitent toujours améliorer l'expérience étudiante chez elles.

### **Activités**

L'équipe de la CFSG a remarqué, au fil de ses différentes activités, que les discussions sous forme de table ronde avec des personnalités invitées étaient toujours parmi les plus appréciées. C'est pourquoi nous avons opté pour ce format qui permet de discuter de différentes expériences humaines et d'inclure des points de discussion qui ciblent les différents publics présents.

De plus, le temps de réseautage entre les personnes présentes et avec les conférenciers et les conférencières dans ce genre d'événements fait également partie des activités prisées. Les gens peuvent se reconnaître dans les expériences des autres et, ainsi tisser des liens qui leur seront fort utiles en cas de besoin dans l'avenir.

Enfin, l'équipe a jugé important que l'événement soit le plus conciliable possible avec les responsabilités familiales afin que les parents se sentent à l'aise d'y assister. Ainsi, il était ouvert aux enfants et des activités, comme de petites expériences et du coloriage, ont été préparées dans un local voisin pour les occuper. Également, puisque l'activité était en plein sur l'heure du repas, l'équipe organisatrice avait commandé de la nourriture afin

que les parents n'aient pas à se soucier d'apporter un lunch. Bien entendu, les quelques intrusions des enfants dans l'événement étaient accueillies avec humour et attendrissement. Ces situations sont à prendre en compte lorsqu'on permet la venue d'enfants.

### **Moment et lieu**

Le choix du moment et du lieu a aussi été réfléchi dans l'optique de rendre l'atelier le plus conciliable possible avec l'horaire des parents aux études. L'équipe a opté pour un 5 à 7 pour rendre plus facile la logistique comme la réservation de locaux. Un commentaire reçu proposait de commencer l'atelier 30 minutes plus tard pour que les parents aient plus de temps pour aller chercher les enfants à la garderie. Il aurait aussi été possible d'organiser l'événement sur l'heure du dîner. À ce moment, il faut vérifier avec l'institution si une activité familiale du genre est permise. De plus, l'atelier devait être organisé en semaine, car les fins de semaine sont des moments très occupés pour la plupart des familles.

### **Choix des panélistes**

Les conférenciers et les conférencières devaient venir de milieux différents en SG afin de présenter un portrait global de la situation actuelle de la conciliation études-familles et travail-famille dans les institutions. Ainsi, les personnes participantes avaient plus de chance de se reconnaître en l'un d'eux. L'équipe avait choisi une professeure à la Faculté des sciences et un père aux études aux cycles supérieurs à la même faculté ainsi qu'une ingénieure ayant travaillé au privé pendant ses deux premières grossesses et un ingénieur travaillant à l'université. Les questions préparées ciblaient parfois les quatre panélistes alors que d'autres pouvaient s'adresser à une personne seulement selon son milieu et son expérience particulière. Il faut aussi ajouter que les conférenciers et les conférencières ont tous accepté de se prêter au jeu dès la première invitation. Ils étaient très contents d'aider et de partager leur vécu.

### **Matériel**

Dans la littérature, on remarque que les parents ne connaissent pas les ressources disponibles de leur organisation ou institution. C'est pourquoi un feuillet a été préparé et distribué pendant l'atelier avec les mesures existantes dans la région, la ville, et l'université. Le présent document fournit à l'annexe VI un prospectus sur les mesures gouvernementales disponibles au Québec. Néanmoins, l'équipe de la CFSG suggère fortement que les organisateurs et organisatrices de l'atelier produisent, en plus de

distribuer le prospectus, un feuillet sur les mesures existantes localement si aucun n'existe déjà.

## **Plan général de l'atelier**

### **1. Arrivée des participants et participantes (10 à 15 minutes)**

- a. Faire signer un formulaire pour comptabiliser le taux de participation
- b. Informer les parents des activités prévues pour animer les enfants pendant l'atelier
- c. Distribuer les formulaires de commentaires pour donner le temps aux gens de répondre tout au long de l'activité

### **2. Mise en contexte (5 minutes)**

- a. Introduire l'importance de parler de conciliation études-famille et travail-famille en sciences et en génie
- b. Expliquer le déroulement de l'atelier

### **3. Présentation des participants et participantes (10 minutes)**

- a. Faire un bref tour de la salle pour connaître la situation des personnes présentes

### **4. Lancement de la table ronde (30 à 40 minutes)**

- a. Présenter les panélistes (2 minutes par personne)
- b. Interroger les panélistes à l'aide de la liste de question proposée à l'annexe III
- c. Laisser une période de questions à l'assistance (10 minutes)

### **5. Présentation des ressources existantes (5 à 10 minutes)**

- a. Remettre le prospectus sur les mesures gouvernementales
- b. Informer sur les ressources disponibles de l'établissement
- c. Donner quelques minutes pour terminer d'écrire les commentaires

### **6. Réseautage entre participants et participantes ainsi qu'avec les panélistes (15 minutes)**

### **7. Départ**

## Annexe II : Rapport 5 à 7 Conciliation études-travail-famille

### Rapport

#### 5 à 7 Conciliation études-travail-famille

##### **Mise en contexte**

Le 16 mai 2018, dans le cadre de la semaine de l’Odyssée des sciences, l’équipe de la Chaire pour les femmes en sciences et en génie a organisé un 5 à 7 sous le thème de la conciliation études-travail-famille dans les carrières de sciences et de génie. L’événement était constitué d’un panel pendant lequel quatre parents étudiant ou travaillant à l’Université de Sherbrooke étaient invités à partager leurs expériences. Plusieurs sujets touchant la conciliation études-famille et travail-famille ont été abordés avec les panélistes, tant dans le milieu universitaire que dans le milieu de l’emploi. Les panélistes ainsi que les participants et participantes à l’atelier ont discuté d’obstacles, de défis ainsi que de ressources disponibles ou manquantes en plus de partager des conseils.

Plusieurs recherches ont été effectuées pour l’organisation de cette activité dans le but de connaître les services offerts aux étudiants-parents et aux étudiantes-parents au sein de l’Université de Sherbrooke ainsi que dans les autres universités du Québec. Il a été possible de constater que très peu de services sont offerts à l’Université de Sherbrooke. Toutefois, plusieurs initiatives intéressantes et inspirantes ont été mises sur pied dans d’autres universités. Les personnes présentes ont été invitées à laisser des idées, des commentaires et des suggestions qui pourraient, selon eux, répondre à des besoins concernant l’articulation études-famille et travail-famille.

Bien que le panel portait aussi sur le milieu de l’emploi, trois principales problématiques auxquelles les parents en situation de conciliation doivent faire face sont ressorties au cours de l’atelier.

##### **1. Le statut d’étudiant-parent et d’étudiante-parent**

Il n’existe présentement aucun statut à l’Université de Sherbrooke identifiant les parents aux études. Selon une étude effectuée par la FEUS (Blais, 2016) sur l’encadrement des parents aux études à l’Université de Sherbrooke, la Faculté des lettres et sciences humaines est la seule à reconnaître les responsabilités familiales dans son règlement d’évaluation des apprentissages. Ce statut est bénéfique pour les pères et mères, il aurait avantage à être implanté dans les autres facultés.

## **2. Reconnaissance des responsabilités familiales**

Tout d'abord, une reconnaissance des responsabilités familiales réduirait le stress que peuvent occasionner des responsabilités familiales imprévues, telles que s'occuper d'un enfant malade le jour d'une évaluation. Bien que cette situation soit présentement acceptée, chaque cas est évalué sous la bonne volonté du professeur, de la professeure, du département ou de la faculté, puisque chacun établit son propre règlement d'évaluation des apprentissages. Les motifs d'ordre parental devraient être inclus dans les circonstances indépendantes de la volonté de l'étudiant ou de l'étudiante au même titre que la maladie, la mortalité dans la famille immédiate, la naissance d'un enfant ainsi que l'assignation d'un procès.

De plus, ce statut permettrait de tenir des statistiques concernant le nombre de parents qui étudient à l'Université de Sherbrooke et donnerait l'occasion de leur fournir adéquatement l'information sur les ressources disponibles. Présentement, très peu de parents étudiant à l'Université de Sherbrooke ont connaissance des ressources mises en place pour leur venir en aide.

## **3. Congé parental**

Le congé parental, tel qu'il est présenté par la politique de l'Université de Sherbrooke, apporte son lot de difficultés aux étudiants et aux étudiantes. En effet, le congé parental octroyé est en fait une « interruption » du programme d'étude, ce qui entraîne l'interruption du statut d'étudiant. Ainsi, lorsque les étudiants ou les étudiantes se retrouvent en congé parental, ils et elles perdent leurs avantages tels que l'accès gratuit à l'autobus, le régime d'assurance ou bien encore leur salaire, s'il provient de l'Université de Sherbrooke (p. ex., un chercheur ou une chercheuse complétant le montant d'une bourse). Par ailleurs, si le congé parental tombe de janvier à décembre (année fiscale), le parent verra sa bourse imposée à la fin de l'année puisqu'il aura perdu son statut étudiant lors de cette année.

De plus, si aux cycles supérieurs le congé parental semble être une « idée » intéressante, celui-ci semble plutôt inexistant en réalité, du moins, ne serait pas toujours respecté. En effet, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants affirment qu'il est impossible d'être réellement en congé puisqu'il y a toujours des réunions, des conférences ou des projets auxquels ils doivent assister.

## **4. Idées, commentaires et suggestions des participants et des participantes**

- Congés de maladie pour les parents aux études;
- Meilleur salaire pour les auxiliaires;



- Place à la garderie de l'université (on favorise les parents qui ont déjà des enfants, or, lorsqu'on est aux études, on est souvent au premier enfant);
- Accessibilité pour le gardiennage;
- Cadre clair concernant les droits à la parentalité et les ressources disponibles dans les études aux cycles supérieurs, entre autres pour les étudiants internationaux;
- Statut d'étudiant-parent et d'étudiante-parent;
- Respect des congés parentaux à l'université pour les étudiants et les étudiantes aux cycles supérieurs;
- Information pour les chercheurs et les chercheuses au sujet de leurs obligations envers le départ de leur étudiant ou étudiante en congé parental;
- Recommandation aux chercheurs et aux chercheuses de ne pas considérer le sujet comme tabou;
- Publicités et informations accessibles aux directeurs et directrices de recherche ainsi qu'aux étudiants et aux étudiantes sur les ressources financières et légales (advenant un conflit);
- Milieu trop compétitif, aucune limite de travail, le congé parental de 6 mois est considéré comme beaucoup trop long pour le milieu.

**Questions aux panélistes de l'atelier Conciliation études-travail-famille**

**5 à 7 du 16 mai 2018**

1. Selon votre expérience, est-ce que la parentalité est quelque chose qui se planifie?
2. Cette même question peut devenir plus complexe dans le cas où une personne désirerait avoir une carrière à titre de professeur-chercheur en sciences ou en génie. Considérant que le parcours typique se construit par un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat ainsi qu'un ou deux postdoctorats, selon vous, existe-t-il un bon moment pour avoir des enfants dans cette situation?
3. Puisque vous avez une vie familiale établie, pourriez-vous parler de ressources dont vous avez bénéficié ou dont vous bénéficiez encore aujourd'hui? Par exemple, dans les établissements universitaires ainsi que dans les organisations publiques et privées, existe-t-il des ressources pour faciliter la conciliation études-travail-famille?
4. Croyez-vous qu'il serait possible de faire mieux? Les établissements universitaires ainsi que les organisations publiques et privées devraient-ils mettre en place plus de ressources ou améliorer celles déjà en place?
5. Selon vous, quel est le plus gros défi dans la conciliation études-travail-famille? Et comment le surmontez-vous?
6. Lorsque vous avez décidé de fonder une famille, aviez-vous des craintes d'annoncer la nouvelle à votre employeur/directeur ou directrice de recherche?
7. Croyez-vous qu'il soit plus difficile pour les femmes de progresser dans leur carrière professionnelle après avoir fondé une famille? Est-ce que vous en avez discuté avec votre conjoint ou votre conjointe?
8. Votre vie familiale remet-elle en question la possibilité que vous acceptiez des postes à responsabilités supérieures de peur que vous mettiez votre famille au second rang?
9. Outre la conciliation études-travail-famille, réussissez-vous à prendre du temps de qualité pour intégrer vos activités et vos intérêts personnels de manière équilibrée avec vos autres responsabilités?
10. Si vous aviez un seul conseil à donner sur la conciliation études-travail-famille aux étudiantes et aux étudiants, quel serait-il?

## Annexe IV : Formulaire de commentaires

### Laissez-nous vos commentaires!

Quel est votre niveau de satisfaction de l'événement (5 étant le plus haut niveau de satisfaction)?

1      2      3      4      5

Commentaires :

---

---

Avez-vous des suggestions, des commentaires, des idées qui pourraient répondre à des besoins concernant la conciliation études-famille et travail-famille?

---

---

---










---

Si vous avez d'autres commentaires, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : **[Insérez votre adresse courriel ici]**





## Annexe VI : Prospectus sur les mesures gouvernementales

		
<p><i>Conciliation</i> <i>études-famille et travail-famille</i> <b>EN SCIENCES ET EN GÉNIE</b></p> 	<p><i>Conciliation</i> <i>études-famille et travail-famille</i> <b>EN SCIENCES ET EN GÉNIE</b></p> 	<p><i>Conciliation</i> <i>études-famille et travail-famille</i> <b>EN SCIENCES ET EN GÉNIE</b></p> 
<h3>Mesures</h3> <p>des gouvernements provincial et fédéral</p>	<h3>Mesures</h3> <p>des gouvernements provincial et fédéral</p>	<h3>Mesures</h3> <p>des gouvernements provincial et fédéral</p>
<p>MESURES DONT VOUS POURRIEZ BÉNÉFICIER SI VOUS AVEZ DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES</p>	<p>MESURES DONT VOUS POURRIEZ BÉNÉFICIER SI VOUS AVEZ DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES</p>	<p>MESURES DONT VOUS POURRIEZ BÉNÉFICIER SI VOUS AVEZ DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Admissibilité au Programme de prêts et bourses même aux études à temps partiel;</li><li>✓ Reconnaissance de frais pour le ou la chef de famille monoparentale;</li><li>✓ Couverture des frais liés à l'achat de médicaments, de soins chiropratiques et d'orthèses visuelles pour le parent et l'enfant;</li><li>✓ Exemption des premiers 1 200 \$ du total de pension alimentaire par enfant à charge;</li><li>✓ Mesures avantageuses à partir de la 20<sup>e</sup> semaine de grossesse;<ul style="list-style-type: none"><li>→ Reconnaissance du statut d'étudiant ou d'étudiante autonome;</li><li>→ Reconnaissance de frais de subsistance pour un enfant;</li><li>→ Reconnaissance de frais pour la non-résidence chez les parents;</li></ul></li><li>✓ Admissibilité à une aide financière au cours de la période d'été;</li><li>✓ Prolongation de la période d'admissibilité à une bourse;</li><li>✓ Exemption temporaire du remboursement de la dette d'études;</li></ul> 	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Admissibilité au Programme de prêts et bourses même aux études à temps partiel;</li><li>✓ Reconnaissance de frais pour le ou la chef de famille monoparentale;</li><li>✓ Couverture des frais liés à l'achat de médicaments, de soins chiropratiques et d'orthèses visuelles pour le parent et l'enfant;</li><li>✓ Exemption des premiers 1 200 \$ du total de pension alimentaire par enfant à charge;</li><li>✓ Mesures avantageuses à partir de la 20<sup>e</sup> semaine de grossesse;<ul style="list-style-type: none"><li>→ Reconnaissance du statut d'étudiant ou d'étudiante autonome;</li><li>→ Reconnaissance de frais de subsistance pour un enfant;</li><li>→ Reconnaissance de frais pour la non-résidence chez les parents;</li></ul></li><li>✓ Admissibilité à une aide financière au cours de la période d'été;</li><li>✓ Prolongation de la période d'admissibilité à une bourse;</li><li>✓ Exemption temporaire du remboursement de la dette d'études;</li></ul> 	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Admissibilité au Programme de prêts et bourses même aux études à temps partiel;</li><li>✓ Reconnaissance de frais pour le ou la chef de famille monoparentale;</li><li>✓ Couverture des frais liés à l'achat de médicaments, de soins chiropratiques et d'orthèses visuelles pour le parent et l'enfant;</li><li>✓ Exemption des premiers 1 200 \$ du total de pension alimentaire par enfant à charge;</li><li>✓ Mesures avantageuses à partir de la 20<sup>e</sup> semaine de grossesse;<ul style="list-style-type: none"><li>→ Reconnaissance du statut d'étudiant ou d'étudiante autonome;</li><li>→ Reconnaissance de frais de subsistance pour un enfant;</li><li>→ Reconnaissance de frais pour la non-résidence chez les parents;</li></ul></li><li>✓ Admissibilité à une aide financière au cours de la période d'été;</li><li>✓ Prolongation de la période d'admissibilité à une bourse;</li><li>✓ Exemption temporaire du remboursement de la dette d'études;</li></ul> 

- ✓ Interruption de bourse pour un congé parental payé ou non;
- ✓ Congé parental payé pour les titulaires de bourses;
- ✓ Congé de maternité payé pour les étudiantes soutenues par une subvention du FRQNT;
- ✓ Bourse à temps partiel pour congé parental;
- ✓ Report de la date d'entrée en vigueur d'une bourse;
- ✓ Couverture des frais de garde lors des déplacements pour activités scientifiques;
- ✓ Le régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Pour plus de renseignements sur ces mesures, consultez le document de l'Aide financière aux études du gouvernement du Québec (2019-2020) :

*Renseignement sur le programme des prêts et bourses, une aide à votre portée.*

Le site Internet du CRSNG :

[http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR\\_fra.asp#interruptionpayee](http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR_fra.asp#interruptionpayee)

Le site du FRQ :

[http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene\\_forumEDI\\_20nov2018.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene_forumEDI_20nov2018.pdf)

Pour des informations sur le régime québécois d'assurance parentale, consultez le site Internet : <https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/accueil>

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENSEIGNER AU SUJET DES AUTRES MESURES EXISTANTES;

- ✓ dans votre institution ou votre organisation;
- ✓ dans votre ville.

Pour suivre la Chaire pour les femmes en sciences et en génie :

 [cfsg.espaceweb.usherbrooke.ca](http://cfsg.espaceweb.usherbrooke.ca)

 @cfsg.qc  @CFSG\_QC

- ✓ Interruption de bourse pour un congé parental payé ou non;
- ✓ Congé parental payé pour les titulaires de bourses;
- ✓ Congé de maternité payé pour les étudiantes soutenues par une subvention du FRQNT;
- ✓ Bourse à temps partiel pour congé parental;
- ✓ Report de la date d'entrée en vigueur d'une bourse;
- ✓ Couverture des frais de garde lors des déplacements pour activités scientifiques;
- ✓ Le régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Pour plus de renseignements sur ces mesures, consultez le document de l'Aide financière aux études du gouvernement du Québec (2019-2020) :

*Renseignement sur le programme des prêts et bourses, une aide à votre portée.*

Le site Internet du CRSNG :

[http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR\\_fra.asp#interruptionpayee](http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR_fra.asp#interruptionpayee)

Le site du FRQ :

[http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene\\_forumEDI\\_20nov2018.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene_forumEDI_20nov2018.pdf)

Pour des informations sur le régime québécois d'assurance parentale, consultez le site Internet : <https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/accueil>

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENSEIGNER AU SUJET DES AUTRES MESURES EXISTANTES;

- ✓ dans votre institution ou votre organisation;
- ✓ dans votre ville.

Pour suivre la Chaire pour les femmes en sciences et en génie :

 [cfsg.espaceweb.usherbrooke.ca](http://cfsg.espaceweb.usherbrooke.ca)

 @cfsg.qc  @CFSG\_QC

- ✓ Interruption de bourse pour un congé parental payé ou non;
- ✓ Congé parental payé pour les titulaires de bourses;
- ✓ Congé de maternité payé pour les étudiantes soutenues par une subvention du FRQNT;
- ✓ Bourse à temps partiel pour congé parental;
- ✓ Report de la date d'entrée en vigueur d'une bourse;
- ✓ Couverture des frais de garde lors des déplacements pour activités scientifiques;
- ✓ Le régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Pour plus de renseignements sur ces mesures, consultez le document de l'Aide financière aux études du gouvernement du Québec (2019-2020) :

*Renseignement sur le programme des prêts et bourses, une aide à votre portée.*

Le site Internet du CRSNG :

[http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR\\_fra.asp#interruptionpayee](http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/Guides-Guides/TriRTA-TriBFR_fra.asp#interruptionpayee)

Le site du FRQ :

[http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene\\_forumEDI\\_20nov2018.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/FEugene_forumEDI_20nov2018.pdf)

Pour des informations sur le régime québécois d'assurance parentale, consultez le site Internet : <https://www.rqap.gouv.qc.ca/fr/accueil>

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENSEIGNER AU SUJET DES AUTRES MESURES EXISTANTES;

- ✓ dans votre institution ou votre organisation;
- ✓ dans votre ville.

Pour suivre la Chaire pour les femmes en sciences et en génie :

 [cfsg.espaceweb.usherbrooke.ca](http://cfsg.espaceweb.usherbrooke.ca)

 @cfsg.qc  @CFSG\_QC